



Diplôme d'Etat d'Infirmier anesthésiste *Sortants de 2012*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012, soit 1 735 personnes interrogées.





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire, accessible en ligne entre septembre et octobre 2013, a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. Cette dernière a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2012, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'infirmier anesthésiste (septembre). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 2 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

6 des 9 sortants ont répondu au questionnaire soit un taux de **67%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (46%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (48%).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est globalement comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2012 et recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES), à l'exception du sexe (cf page 3).

Note : la faiblesse des effectifs de la population répondante limite les traitements statistiques et impose des précautions dans les interprétations.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Quel est leur sexe ?

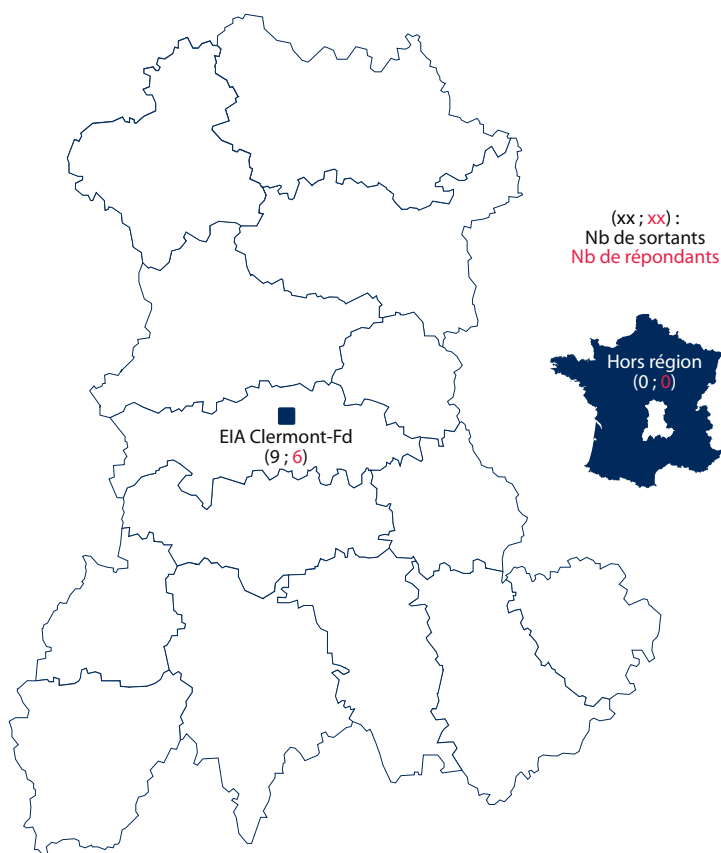


4 des 6 répondants sont des hommes.
 Cette répartition par sexe diffère de celle observée dans l'enquête du Ministère de la santé où 13% des répondants seulement sont de sexe masculin.

Quel est leur âge ?

5 répondants ont entre 30 et 39 ans et 1 a 40 ans ou plus**.

Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Une seule école propose la formation d'infirmier anesthésiste sur la région, à Clermont-Ferrand.

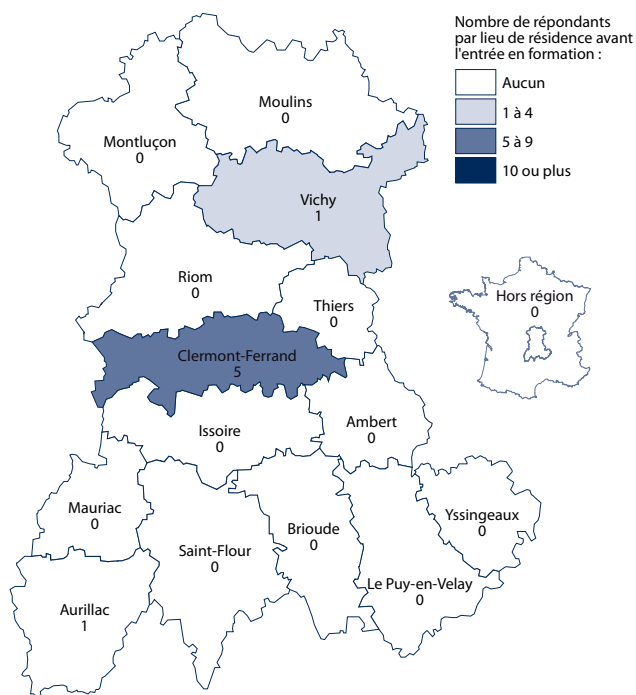
Ont-ils obtenu leur diplôme ?

Les 6 répondants mentionnent l'obtention totale du diplôme d'infirmier anesthésiste.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 2 ans inférieur.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



Les 6 répondants résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, dont 5 sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

Aucun étudiant ne provient du sud de l'Auvergne. Pourtant, aux dires des instituts de formation, ces dernières années, des étudiants provenant du sud de la région, notamment du Puy-en-Velay intègrent la formation. Les résultats de l'enquête n'apparaissent donc pas représentatifs de la réalité sur ce point (à vérifier avec les enquêtes suivantes).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

Les 6 répondants étaient salariés avant d'entrer en formation.

Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

Les 6 répondants avaient logiquement une expérience professionnelle antérieure, tous dans le secteur sanitaire et social.

Les instituts de formation indiquent cependant qu'une part croissante d'étudiants ne justifie plus que de deux ans d'expérience, comme le rendent possibles les textes.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels suggère que le public entrant en formation était en promotion promotionnelle.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

5 des 6 répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au bac.

Cette prépondérance logique des niveaux 3 ou supérieur est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 5 titulaires d'un diplôme d'infirmier.

A l'entrée en formation, les 6 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis 5 ans ou plus (en moyenne depuis 10 ans).

Avait-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

3 des 6 répondants ont indiqué avoir suivi une préparation au concours.

Cette préparation s'est effectuée, pour ces 3 répondants, au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) et, pour 2 d'entre eux, dans une structure de statut privé.



■ ■ LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

4 des 6 répondants avaient le statut de salarié pendant la formation.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

5 des 6 répondants déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 4 répondants ont perçu une rémunération de leur employeur.



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

Les 6 répondants étaient en emploi 6 mois après la formation contre 93% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel était l'intitulé du poste occupé ?

5 des 6 répondants exerçaient le métier d'infirmier anesthésiste. Une personne était infirmier.

Quel était leur statut professionnel ?

5 des 6 répondants étaient en emploi stable* (titulaires ou stagiaires de la fonction publique) et 1, salarié en CDD, CTI.

Quelle était la durée du contrat ?

5 des 6 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation et 1, un contrat d'une durée de 6 à 12 mois.

Quel était le temps de travail ?

Les 6 répondants exerçaient leur activité à temps plein.

Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

Les 5 répondants travaillaient au sein d'un établissement hospitalier (CH, clinique...).

Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

Les 6 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 500 salariés ou plus.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

Les 6 répondants déclaraient gagner plus de 1 800 euros nets mensuels.

Le salaire net mensuel moyen est de 2 067 €, supérieur de plus de 35% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 528 €).

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

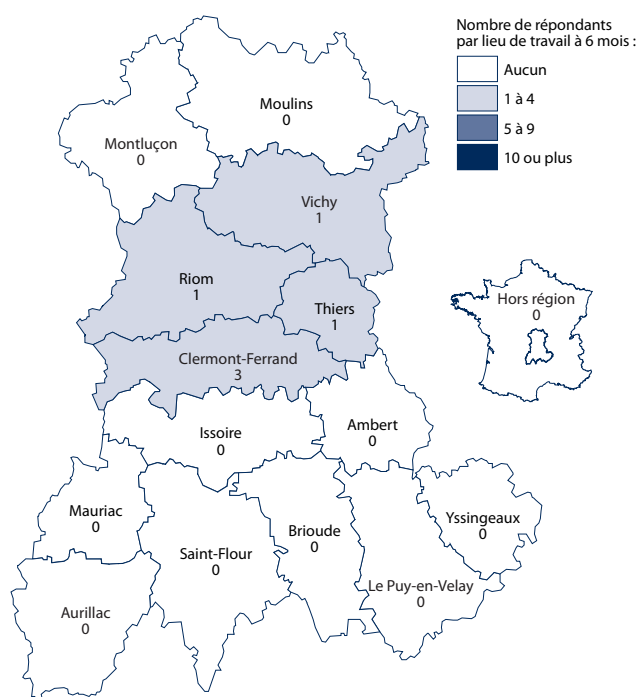
Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

Les 6 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (89% pour les répondants des formations sanitaires).

L'employeur précédent et la candidature spontanée sont les modes d'obtention de l'emploi le plus fréquent (2 réponses chacun).

Quel était le lieu de travail ?

Les 6 répondants travaillaient en Auvergne 6 mois après leur sortie, dont 4 sur leur lieu de résidence antérieur.





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

Les 6 répondants étaient en emploi 12 mois après la formation contre 95% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel était l'intitulé du poste occupé ?

3 des 6 répondants exerçaient le métier d'infirmier anesthésiste. Une personne était infirmier et 2 autres occupaient un poste non précisé.

Quel était leur statut professionnel ?

5 des 6 répondants étaient en emploi stable* (titulaires ou stagiaires de la fonction publique) et 1, salarié en CDD, CTI.

Quelle était la durée du contrat ?

5 des 6 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation.

Quel était le temps de travail ?

Les 6 répondants exerçaient leur activité à temps plein.

Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

Les 5 répondants travaillaient au sein d'un établissement hospitalier (CH, clinique...).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

Les 6 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 500 salariés ou plus.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

Les 6 répondants déclaraient gagner plus de 1 800 euros nets mensuels.

Le salaire net mensuel moyen est de 2 133 € (en augmentation de 3,2% en 6 mois), supérieur de près de 38% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 550 €).



LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

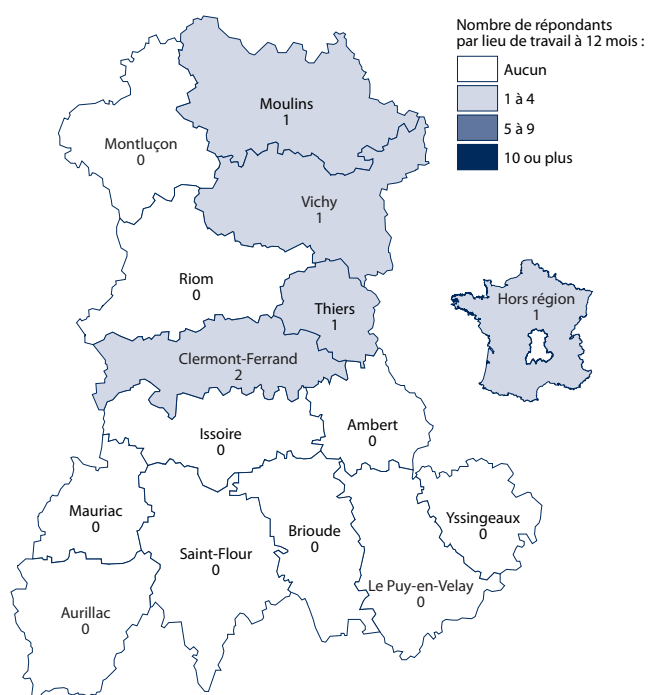
Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?

5 des 6 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (contre 82% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (3 réponses) devant l'employeur précédent (2).

Quel était le lieu de travail ?

5 des 6 répondants travaillaient en région, dont 3 sur leur territoire de résidence antérieur.





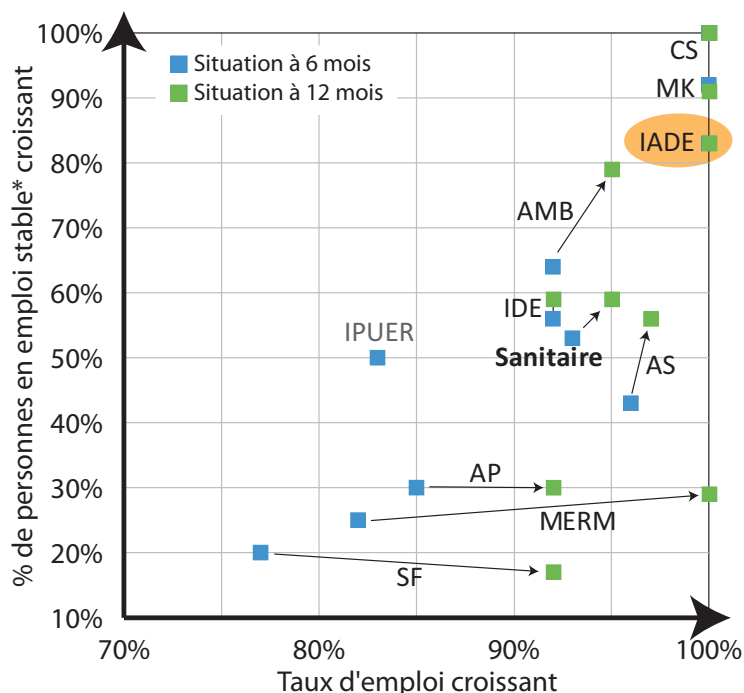
SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

La situation des sortants de la formation d'infirmier anesthésiste se différencie de celle de l'ensemble des sortants de formations sanitaires. Ainsi, on observe, entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois, un maintien du taux d'emploi comme de la part d'emploi stable.

Le taux d'emploi des infirmiers anesthésistes se maintient à 100% (+2 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), situation logique pour des personnes en promotion professionnelle.

La part d'emploi stable reste constante à 83% entre 6 et 12 mois (+6 points pour les sortants de formations sanitaires).



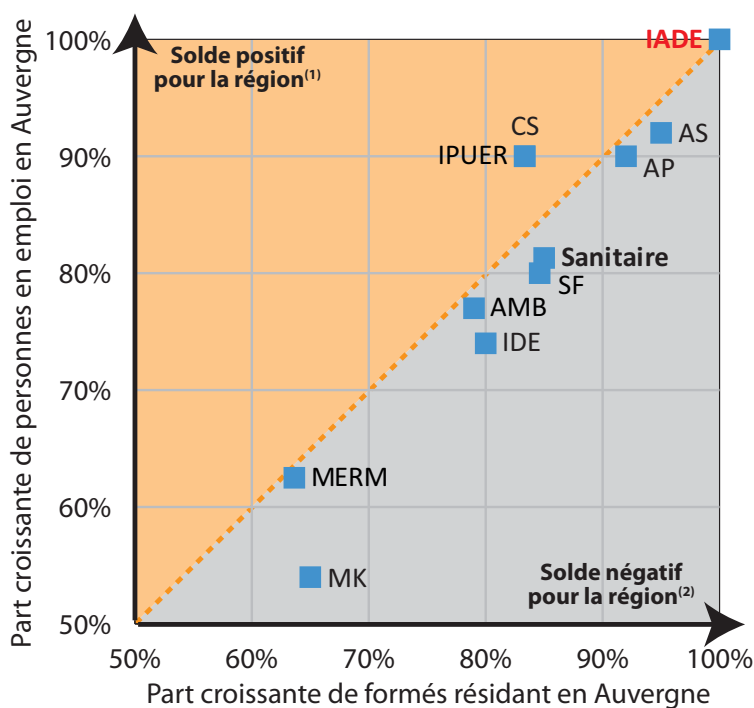
Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde des infirmiers anesthésistes est nul. Ainsi, les formés étaient à 100% des résidents auvergnats et tous sont restés travailler en Auvergne.

La situation est meilleure que celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif).

Rappelons que la population des répondants est faible (6 personnes) et que ces résultats sont à **interpréter avec précaution**.

Ils devront donc être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.



⁽¹⁾: plus de personnes en emploi que de personnes formées

⁽²⁾: moins de personnes en emploi que de personnes formées





L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AP : Auxiliaire de puériculture

AS : Aide-soignant

APEMK : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CS : Cadre de santé

DE : Diplôme d'Etat

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier puériculteur

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

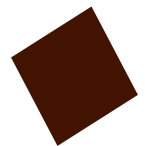
MK : Masseur-kinésithérapeute

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-femme

SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

